

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 08 juillet 2016

Délibération n° 76-2016

Le conseil d'administration a approuvé le principe de détermination des capacités d'accueil des différentes formations de l'Université par le Président d'Université sur proposition des Directeurs de composante et après avis de la CFVU.

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	26
Suffrages exprimés :	26
• Pour :	26
• Contre :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Le Président,
Jean
PEETERS
Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 13 juillet 2016

Document mis en ligne le : 13 juillet 2016